

COMITE SYNDICAL DU MARDI 31 JANVIER 2023 A 18 H 00

L'ordonnance n° 2021-1310 du 07 octobre 2021 a réformé, au 1er juillet 2022, les règles de publicité et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Conformément à cette directive, voici ci-après la liste des délibérations prises lors de ce comité syndical à l'unanimité des membres présents. :

ETAIENT PRESENTS : Robert AIGOIN, Gilbert FONTUGNE, Valérie FABRE, François ROBIN, Suzanne BADAROUX, Catherine BOUTIN, Chantal HUC, David FLAYOL, Jean François BERENGUEL, Sandrine BARAN, Sébastien MOREAU, Christiane POLGE, José MARTINEZ

EXCUSES : Johanne TRIOULIER, Michèle MANOA, Rose Marie MARTIN, Olivier ALLE, Gilbert DEBIEN

ASSISTAIENT EGALEMENT : Marc SCHWANDER, trésorier, Emmanuelle PALANQUE pour le Département, Éric PARRA et Brigitte VIGUIER pour l'EDML

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Robert AIGOIN. Après avoir constaté que le quorum est atteint, Christiane POLGE est désignée secrétaire de séance.

- 1- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 06/12/2022
- 2- Débat d'orientation budgétaire
- 3- Taux avancement de grade
- 4- Suppression de 2 postes de la filière animation
- 5- Questions diverses

Mise en ligne le 3 février 2023